

Fin janvier les IEN sont passés dans de nombreuses écoles pour annoncer les propositions de fermetures de classes faites par l'IA.

Aussitôt, une intersyndicale réunissant les OS du 1er degré s'est réunie, pour la 1ère fois le 22 janvier puis à 3 autres reprises, le 26/01 pour une conférence de presse commune, le 12/02 et le 14/02 avec les OS du 2<sup>nd</sup> degré, mesurant la gravité de cette carte scolaire en terme de nombre de classes fermées et de hausse des effectifs dans les autres classes.

Nous avons décidé de boycotter le 1er CTSD du 1er/02 ainsi que le 1er CDEN du 15/02 pour permettre à la fois aux équipes enseignantes de préparer la défense de leurs écoles et aux parents d'élèves de poursuivre et d'amplifier leurs actions d'alerte.

Le 8/02, 200 personnes se sont réunies devant l'Inspection à Abbeville, 2 députés étaient également présents, le 13/02 250 personnes se sont déplacées de tout le département à Longueau, parents, élève-s et enseignant-e-s pour une réunion publique organisée par le député de la 1ère circonscription de la Somme, le 15/02 plus d'un enseignant sur 3 était en grève et 400 personnes se sont réunies place Gambetta, le 19/02 23 écoles du département étaient occupées par des parents et des citoyen-nes, pour une nuit des écoles. Et depuis fin janvier, jusqu'à aujourd'hui, nous ne comptons plus le nombre de pétitions qui ont circulé dans les écoles, les occupations d'écoles, les barrages filtrants, ainsi que les initiatives originales mises en œuvre par les parents et les élu-e-s pour attirer l'attention de l'IA (école bâchée, clip vidéo, mise en vente d'une école sur le bon coin) Aujourd'hui, en ce moment une manifestation a lieu, et des dizaines de véhicules en opération escargot venant de 3 secteurs du département rejoignent le Rectorat.

Un tel mouvement de cette ampleur s'explique par l'envie d'égalité des chances de réussite pour tous nos élèves sur tout le territoire, par l'envie d'une éducation de qualité pour tous. L'inégalité criante des chances entre 12 élèves dans les classes de CP et CE1 en EP et des classes de 26 ou 27 ailleurs, particulièrement en zone rurale, est refusée !

Les médias départementaux, régionaux et nationaux ont les yeux tournés vers le département de la Somme, voulant vérifier les propos du Président de la République : « plus de fermetures de classes en zone rurale » (17/07/2017) ou encore ceux du MEN ces derniers jours qui affirmait que les taux d'encadrement allaient s'améliorer.

Grâce à cette incroyable mobilisation, les propositions de fermetures de classes sont passées de 63 à 45 puis à 38. mais ce nombre est encore beaucoup trop élevé.

Il reste encore au moins 18 classes prévues à la fermeture dans le rural, en RPI et RPC : c'est trop !

Il reste encore 3 écoles qui doivent être complètement fermées : c'est trop !

Il reste encore des écoles dont la moyenne dépasse 27 élèves : c'est trop !

Les directeurs d'école en éducation prioritaire vont voir leur taux de décharge diminuer alors même qu'ils ont été privés d'aide administrative, c'est la double peine ! Les REP+ seraient-ils en passe de devenir des REP- ?

Nous exigeons qu'en éducation prioritaire il n'y ait pas de classe à plus de 20 élèves et qu'ailleurs aucune classe ne soit à plus de 25. Nous exigeons que les élèves d'ULIS soient comptabilisés dans ces moyennes, nous exigeons que le nombre d'élèves par classe soit moins élevé dans les classes à triple niveau également.

Et c'est sans compter sur l'absence de création de postes de remplaçants ou dans les RASED incomplets et en nombre insuffisant...

Pour ce qui est de la situation dans les collèges, 10 collèges en REP et 2 en REP+ ont une dotation horaire qui diminue : cela n'est pas acceptable !

Nous vous demandons de faire évoluer positivement ces situations avant le CDEN du 23/02. La règle de la calcullette ne doit pas s'imposer, le département de la Somme est dans une situation socio-économique précaire. La République doit protéger ses enfants, en particulier les plus fragiles.